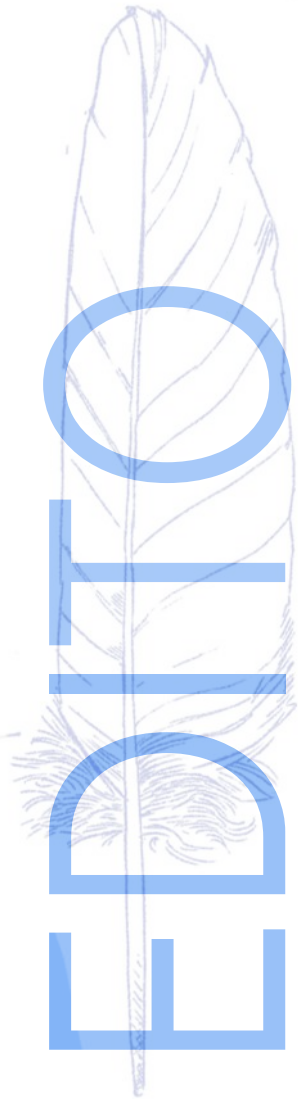


TRIMESTRIEL - NUMÉRO 2 - JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2025

ENVERGURES

news

*L'info-lettre la plus lue
dans les air(e)s*



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour une nouvelle newsletter.

Le blanc de l'hiver a quitté les montagnes en ce début de printemps, remplacé petit à petit par des teintes verdoyantes. Le chant des oiseaux et le cri des marmottes est le signal pour bon nombres d'espèces que le printemps est là. Il sera court !

Pour les grands rapaces, c'est la fin de la période de reproduction... très mitigée cette année pour le gypaète dans le Haut-Dauphiné.

Les vautours fauves et moines quant à eux, sont arrivés dès le mois de juin, calés sur le rythme de la transhumance des troupeaux.

Tous ces oiseaux et bien d'autres vont embellir notre ciel durant tout l'été.

Bonne lecture à bientôt !

Cathy Hustache
Vice présidente de l'association

les grands rapaces alpins
Envergures alpines
OBSERVER, SENSIBILISER, PROTÉGER

Ubac est dans le sac !
Le gypaète est remonté hors
du nid pour être équipé.



A LA UNE ...

Envol du Gypaète de la Haute Romanche

Cette année un seul gypaète est à l'envol sur notre secteur, celui du trio de gypaètes de Malaval. Il a pu être bagué et équipé au nid d'une balise GPS par le conservatoire d'Espaces naturels de Haute Savoie ASTERS et le Parc national des Écrins le 13 mai lors d'une mission périlleuse en falaise, avec le soutien d'Envergures Alpines. Le poussin s'est envolé le 10 juin. Cathy et Franck ont organisé le 13 juin un baptême avec les écoles de la vallée où est né ce gypaète. Les enfants ont tiré au sort le nom de l'oiseau, qui s'appellera « Ubac » et « Puy du Fou » en remerciement pour l'aide apportée par le Puy du Fou à ce projet. Nous souhaitons bonne chance et bon vol à « Ubac - Puy du Fou ».



VIE DE L'ASSOCIATION

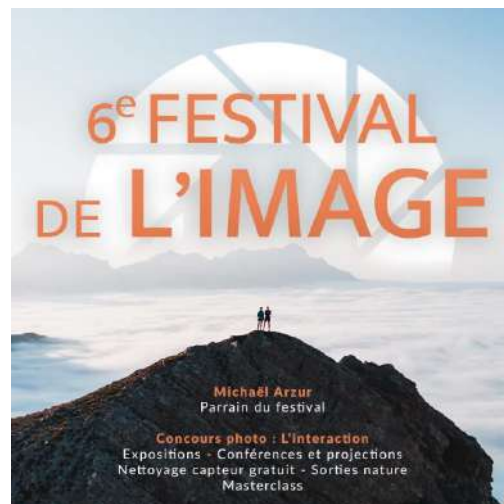


L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 9 juin 2025 au Col du Lautaret. Au menu des discussions avant le traditionnel repas en terrasse dans la convivialité et la bonne humeur : la modification des statuts de l'association, l'approbation des comptes et des échanges sur le suivi des espèces, ainsi que l'intégration du Pygargue à queue blanche dans les espèces suivies. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année 2024, au cours de laquelle Envergures alpines a poursuivi son insertion dans la communauté, en travaillant pour la connaissance et la protection des

grands rapaces. Les observateurs, assidus et de plus en plus pointus sur les espèces, ont assuré le contrôle des reproductions des couples de gypaètes, de celles des aigles royaux ainsi que le suivi du séjour estival des vautours sur notre zone d'études. Nombreux sont celles et ceux venus donner un coup de main à l'occasion des animations 2024 : rendez-vous au col de Sarenne, au Festival du Dévoluy... Une année riche en événements !

On y était !

Festival de l'image du Dévoluy



Sortie observation au Col de Rabou

Du 17 au 20 juillet 2025 se déroulait la 6ème édition du Festival de l'image à Super Dévoluy. Et pour la deuxième année consécutive l'association était présente. L'occasion de rencontrer un large public passionné et plein de questions. Une sortie/observation a eu lieu vendredi 18 au Col de Rabou. Quelques vautours dans les jumelles, mais surtout de passionnants échanges avec Baptiste Rochedy (OFB) et Eric Hustache (Natura 2000) ainsi qu'avec les membres d'Envergures Alpines présents (Patrick, Célia et Marie)

Un grand merci à François, Patrick, Célia, Claude et Laetitia, Régis, Marie, Aurélien et Laurent pour votre implication durant ces quatre belles journées. Un grand merci aussi à l'Office de Tourisme du Dévoluy, et tout particulièrement à Clément.

A l'année prochaine !

L'OBSERVATION DU MOIS

combats aériens

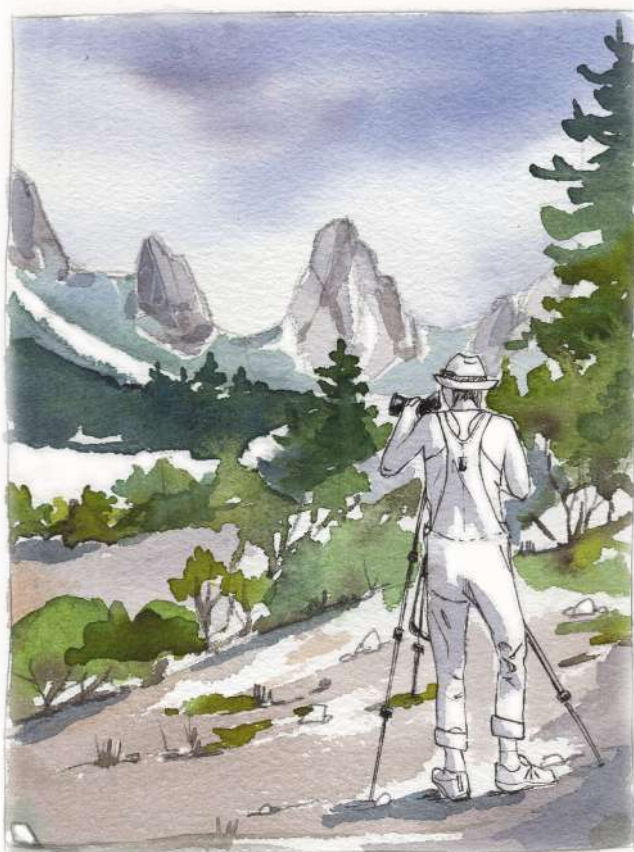
21 mars 2025 par Tiphaine

« Aujourd'hui, avec Régis et Rémi, nous sommes allés prendre des nouvelles du gypaëton né le 9 mars dans le Valgau, après ces jours de pluie. Un rapide arrêt à l'usine hydro-électrique de St Maurice pour surveiller une vieille aire d'aigle, et voilà un premier tête noire qui longe la falaise. Il se fait houspiller par un faucon pèlerin.

Nous poursuivons notre route jusqu'à l'aire des gypaètes, où nous arrivons vers 9h30. Un adulte couve, impossible d'apercevoir une petite tête, mais c'est plutôt de bon augure. Nous observons à plusieurs reprises le trio d'aigles fidèles au territoire. Peu de temps après, le second gypaète semble s'approcher pour une relève puis....non. Il s'éloigne à nouveau. Vers 12h10, l'adulte au nid prend son envol, sans relève. Nous surveillons les alentours, certains qu'un autre arrivera dans quelques dizaines de minutes. C'était sans compter les faucons pèlerins... Au bout d'une quarantaine de minutes, un adulte effectue une première tentative pour retrouver le nid, mais les faucons agressent littéralement ce retour, qui en devient impossible. S'en suit un temps qui nous semble infini, où chacun leur tour, les adultes tentent de revenir, pour finalement battre en retraite à chaque fois. On assiste à des altercations, haute voltige les serres en l'air, et des allers-retours incessants. Les gypaètes semblent assez flegmatiques, les faucons déterminés. Il se passera 2 longues heures, au cours desquelles nous échafaudons des stratégies imaginaires en tout genre pour venir en aide au couple... mais il va falloir qu'ils fassent preuve de patience et de ténaci

-té car nous découvrons que les pèlerins sont tout simplement les occupants de l'ancienne aire d'aigle située 20 mètres en dessous de celle des gypaètes....! Le voisinage est donc compliqué, et l'on imagine que ces scènes se répètent quotidiennement. Enfin, vers 14h30, un adulte parvient à piquer droit sur l'aire et s'y pose, évitant les deux faucons le rasant de près. On souffle un grand coup. Plus de 2h d'absence pour le poussin. »

Un récit qui témoigne de la fragilité et des multiples aléas des reproductions en pleine nature, celle-ci n'ayant pas connu une issue favorable puisque l'échec de la reproduction de ce secteur du Valgaudemar a finalement été constatée début avril. Les causes ne sont pas connues, outre le stress dû aux faucons pèlerins, on peut envisager l'inexpérience de ce couple, un jeune laissé trop longtemps dans un froid bien présent en cette période, une prédation par des aigles ou des grands corbeaux, ou encore une pathologie du poussin.



Tiphaine en pleine observation

RETOUR SUR ...

Le Pygargue à queue blanche



Le pygargue observé par Franck
au col du Galibier, été 2024

Ouvrez l'œil !

L'association intègre depuis cette année une nouvelle espèce dans ses suivis. Le Pygargue à queue blanche, visiteur occasionnel de nos territoires. Ce rapace fait l'objet d'un Plan National d'Action et d'un programme de réintroduction mené par Les Aigles du Léman. Les animaux sont équipés de balises GPS, ce qui permet de confirmer que certains Pygargues ont survolé récemment nos montagnes. Alors ouvrez l'œil et n'hésitez pas à signaler vos observations !

Pour en savoir plus :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/PNA_BALBUZARD_2020_2029.pdf

<https://www.lesaignesduleman.com/centre-de-reintroduction/presentation-du-pygargue/>

Procès à rebondissement ...

Dans la newsletter n°1 un article était consacré au procès en appel pour le pygargue braconné en février 2024, qui s'est tenu le 19 mars 2025. Voici la suite des événements.

Les braconniers mis en cause se sont désistés de leur appel pour les condamnations pénales. Au civil cependant, dans son arrêt du 21 mai 2025 la cour d'appel de Grenoble a déclaré irrecevable la constitution partie civile des Vétérinaires pour la Biodiversité, et revu à la hausse le préjudice économique à verser à la LPO, désormais 81 000 €. La cour d'appel a en effet reconnu un préjudice écologique, et

imposé qu'il soit réparé en dommages et intérêts. Le préjudice écologique est inscrit dans le code civil (article 1246) « Toute personne responsable d'un préjudice écologique est tenue de le réparer ». Le préjudice écologique « consiste en une atteinte non négligeable aux éléments ou aux fonctions des écosystèmes ou aux bénéfices collectifs tirés par l'homme de l'environnement ». L'action en réparation est ouverte aux associations agréées qui ont pour objet la protection de la nature et la défense de l'environnement. La cour d'appel a reconnu le risque élevé d'extinction de l'espèce, dès lors la destruction d'un individu porte une atteinte « gravissime » à l'état de conservation du pygargue. Ce montant a été estimé par la LPO sur la base d'une méthodologie qui prend en compte les services écosystémiques rendus et la valeur patrimoniale de l'espèce. Envergures alpines s'était porté partie civile dans ce procès, et a rappelé lors de l'audience que c'est un membre de l'association qui était allé sur le terrain chercher l'oiseau tout en sollicitant la confirmation de la décision rendue en première instance. Les conclusions de la cour d'appel restent inchangées concernant les dommages et intérêts accordés initialement, entre autres à Envergures Alpines aux Aigles du Léman.

L'affaire ne s'arrêtera pas là car l'association des Vétérinaires pour la Biodiversité s'est pourvue en cassation.

à suivre ...

INFOS ESPÈCES

La fondation pour la conservation des vautours (Vulture conservation Foundation - VCF) coordonne le programme international de suivi du Gypaète barbu (International Bearded Vulture Monitoring - IBM), dont Envergures Alpines est l'un des 18 partenaires. Ce réseau collecte, partage et met à disposition des données sur le gypaète barbu pour œuvrer à sa conservation et élaborer des stratégies et priorités de conservation à l'échelle mondiale. La VCF a récemment communiqué sur le cap atteint de cent couples reproducteurs dans les Alpes, une excellente nouvelle pour les observateurs et les partenaires engagés dans ce programme de réintroduction, dans un article en anglais dont voici la traduction.

« Cette année, nous célébrons plus de cent couples reproducteurs de Gypaètes barbus dans les Alpes. Ce résultat est le fruit de plusieurs décennies d'efforts de conservation commencés dans les années 1970. Des réintroductions réussies et des actions ciblées pour atténuer les menaces ont permis à l'espèce de se rétablir et de prospérer, démontrant ainsi l'efficacité des pratiques de conservation et de la coopération internationale.

Une histoire de succès

Au début du XXe siècle, le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) était activement persécuté dans les Alpes. Des superstitions locales le décrivaient comme un oiseau dangereux, réputé pour tuer des agneaux et attaquer les bébés. Ces légendes étaient totalement infondées, mais elles ont néanmoins conduit à l'extinction de l'espèce. En 1913, le dernier Gypaète barbu des Alpes a été abattu dans la vallée d'Aoste (Italie).

Soixante ans après ce triste record, des naturalistes ont uni leurs forces pour ramener l'espèce de l'extinction. La première réintroduction a eu lieu en 1986. Des gypaètes nés et élevés en captivité ont

été relâchés dans la nature, dans l'espoir qu'ils recolonisent leurs anciens territoires.

En 1997, le premier poussin a éclos dans la nature, offrant à l'espèce une véritable chance de se rétablir. Près de 30 ans plus tard, la population de Gypaètes barbus dans les Alpes est désormais la deuxième plus grande d'Europe, après celle des Pyrénées.

La population alpine franchit deux étapes majeures

Cette année, la population de Gypaètes barbus dans les Alpes compte plus de 100 couples reproducteurs. Le Réseau International de Suivi du Gypaète Barbu (IBM) observe non seulement une croissance de la population, mais aussi une expansion de son aire de répartition. Certaines régions alpines accueillent enfin à nouveau des Gypaètes barbus pour la première fois en 150 ans. Ce sont deux jalons importants qui témoignent du succès des programmes de réintroduction et de protection. »

Pour en savoir plus

<http://4vultures.org/vultures/bearded-vulture/>

<http://4vultures.org/blog/100-bearded-vultures-pairs-in-alps-conservation-success/>

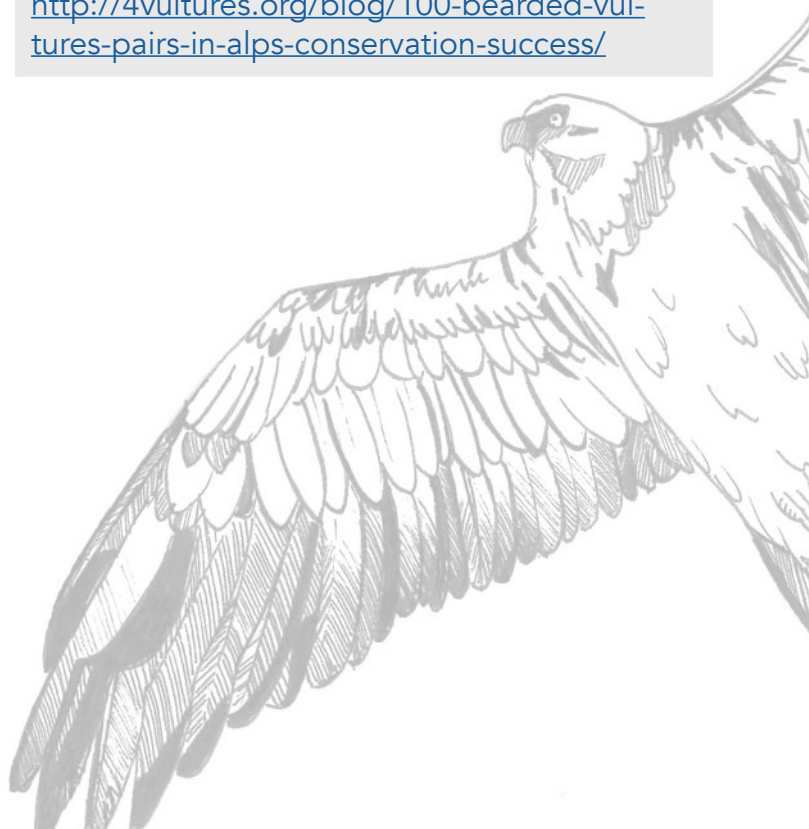


PHOTO DU MOIS

A chaque numéro, une de vos plus belles photos d'observation sera mise en avant.

Pour être publiée, trois conditions :
être membre de l'association, fournir
une photo de format minimum 1500 x
1000 px, écrire une brève description
des conditions de la prise de vue.

Envoyez vos photos à :
comm.envergures.alpines@gmail.com

A VOS AGENDAS !!

17 au 20 juillet

6^{ème} festival de l'Image

Super-Dévoluy

7 août

Animation rapaces

10:00 - 17:00

Col de Sarenne, Clavans-en-Haut-Oisans

6 sept.

Forum des associations

14:00 – 18:00

Embrun

7 sept.

Journées mondiales des vautours

« Vautours et sports de pleine nature » 10:00 – 16:00

Col du Lautaret

13&14 sept.

Foire Bio d'Embrun

09:00 – 18:00

Embrun

les grands rapaces alpins

Envergures alpines

OBSERVER, SENSIBILISER, PROTÉGER

Envergures News

Directeur de publication : Christian Couloumy

Rédaction : Marie Degryse, Patrick Orméa, Laurent Salino

Illustrations : Marie Degryse

Maquette : Laurent Salino

Avec la participation de : Cathy Hustache, Thiphaine Hérent

